V. LETTRE,

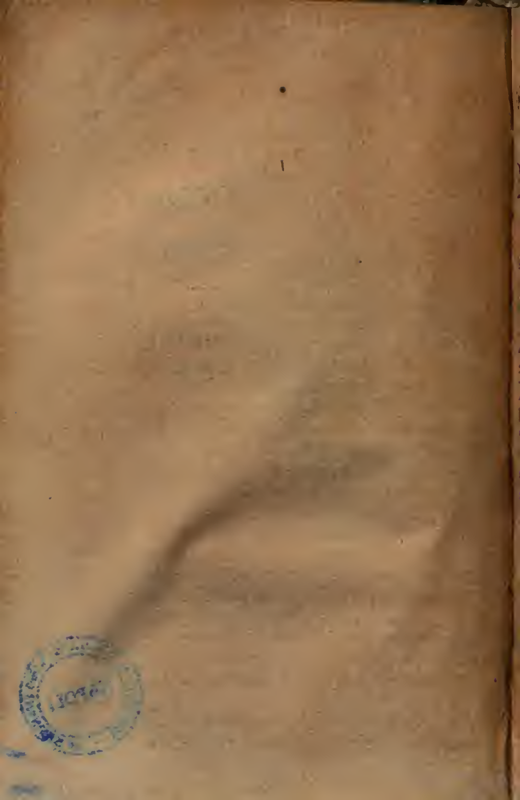
AU R. P. ALEXANDRE,

OU L'ON COMMENCE

LE PARALLELE DE la Doctrine des Thomistes avec celle des Jesuites sur la Grace.

M. DC. XCVII.





M. R. PERE.

Souffrez qu'avant que de commencer la ſeconde partie du Parallele de la doctrine des Jeſuites avec celle des Thomiſtes, je vous rapelle les paroles de vôtre Apologiſte qui m'ont donné occaſion de le faire. *L'Ordre de S. Dominique*, dit-il, *a pour partage la défence de la grace & de la morale de Jeſus-Chriſt. Nous eſtimons les PP. Jeſuites pour la regularité de leur vie, nous ne pouvons approuver leur doctrine. Ils font tout le contraire des Phariſiens: ils vivent bien, mais ils enſeignent mal ſur les matieres de la Grace & de la morale Chrétienne.* *Pag. 14. de la 2. Let. d'une Dame ſçavante.*

Si l'on en croit le bruit commun je vous ay mis, malgré que vous en ayez, dans les interêts des Jeſuites ſur l'article de la Morale. Je prétens entrer dans les vôtres ſur celuy de la Grace, & en même temps que je ferai le paralléle de la doctrine des Thomiſtes & de celle de la Societé ſur ce ſujet, vous faire faire quelques réflexions importantes pour l'honneur de vôtre Ordre.

La diſpute où nous allons nous engager eſt de plus longue haleine encore que celle

de la probabilité : mais ce qui ne se pourra pas mettre en une seule lettre se mettra en plusieurs. Commençons par nous faire entendre : car on dit que mes lettres deviennent publiques, & je n'en suis pas trop fâché : c'est l'avantage de ceux que je défens. J'ay remarqué qu'ils gagnent toûjours ces sortes de procés au Tribunal du public, pourveu qu'ils puissent seulement en obtenir audience.

Il faut d'abord, M. R P. vous ôter une idée, si toutes-fois vous êtes dans cette erreur populaire, que la doctrine des Jesuites sur la grace & sur la prédestination, est la même que celle de Molina.

Il est vrai qu'ils ne condamnent pas la doctrine de ce Theologien, & pourquoy la condamneroient-ils ? veu que malgré toute la puissance & tous les efforts de ses adversaires, jamais l'Eglise Romaine ne s'est déclarée contre luy sur aucun point. On a donc la liberté dans la Societé, comme dans plusieurs autres Congregations Religieuses & dans d'autres Ecoles, de suivre la doctrine de Molina, mais on n'en a pas d'ordre, & dans cette liberté que l'on a parmi les Jesuites, j'en vois pour le moins autant qui prennent parti contre lui, que pour lui. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à voir Bellarmin, Suarez & quantité d'autres des plus celebres parmi les Theologiens de la Societé, qui enseignent l'efficace de la grace d'une ma-

niere toute differente de celle que Molina enſeigne. Vous même M. R. P. avés été témoin de ce que je dis, lors qu'avec tant de bonté & d'aſſiduité vous honoriez autrefois de vôtre preſence, les Theſes de Theologie des Jeſuites, & qu'étant encore jeune Docteur, vous vous y diſtinguiez par vôtre erudition & par la ſubtilité de vos arguments.

Un ſeul article du ſyſtême de Molina eſt adopté communément par les Jeſuites, c'eſt la ſcience moyenne, dont on fait dans vôtre Ecole un épouventail aux jeunes Theologiens, parce qu'elle eſt incompatible avec la prédétermination Phyſique des Thomiſtes, Prédétermination qui pour eſtre des Thomiſtes n'en eſt pas plus de S. Thomas, de la maniére dont ils l'enſeignent.

A ce mot, M. R. P. vous vous ſentirez peut-être un peu emû : mais calmez-vous je ne ferai pas ſi tôt cette antitheſe de la doctrine des Thomiſtes & de celle de S. Thomas. Il faut auparavant conſidérer ces Syſtémes en eux mêmes. L'unique choſe que je me propoſe dans cette lettre, eſt d'en faire une expoſition bien nette ; j'eſpere avec l'aide de Dieu y réuſſir.

Jamais on n'a parlé plus exactement qu'aujourd'hui dans la Philoſophie & dans les autres Sciences. Jamais on ne s'eſt plus appliqué à y débroüiller ſes idées. Pourquoy négligera-t-on cette exactitude,

cette précision, cette netteté dans la seule Theologie, sur des points qui ont tant de rapport à la Religion, sur lesquels la mode est de parler à toutes occasions, & dont la plus part des gens ne parlent pas juste, parce qu'ils ne les entendent pas assez. Souffrez donc, M R. P. non pas que je vous explique ou que je vous apprenne l'état de la question sur la science moyenne & sur les Decrets prédéterminans, mais que je range mes pensées sur le papier, d'une maniére à me faire comprendre de tous ceux qui ne le sçavent pas, parmi lesquels j'en connois qui le croient bien sçavoir & qui pourtant seurement se trompent.

Les Theologiens Catholiques en disputant des diverses especes de connoissances qu'on doit admettre dans Dieu, supposent communément plusieurs verités sur lesquelles ils conviennent..

La premiere, que Dieu connoît toutes choses, c'est à dire, toutes les choses passées, toutes celles qui sont actuellement, & toutes les futures, & enfin toutes les choses possibles. *Rien n'est caché à ses yeux* dit l'Apôtre. *Vous connoissez*, lui dit le Psalmiste, *& tout ce qui est passé & tout ce qui paroist de nouveau dans le monde. Vous connoissez toutes choses avant qu'elles arrivent*, dit un autre Prophete. Enfin, dit encore l'Apôtre dans l'Epître aux Romains, Dieu appelle par leur nom les

Omnia nuda & aperta sunt oculis ejus, non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus. *Hebr.* 4.

choses qui ne sont point, comme celles qui sont, & les tire du neant par une seule parole : *Vocat ea quæ sunt, tanquam ea quæ non sunt.*

La seconde verité, c'est que cette connoissance que Dieu a de toutes choses est une connoissance evidente, certaine, infaillible. Dieu, dit l'Apôtre S. Jean, *est une lumiére toute pure & sans ténebres.* L'obscurité, l'incertitude, l'erreur sont des imperfections ordinairement attachées à nos connoissances, mais qui ne peuvent convenir à l'estre dont l'essence est d'être infiniment parfait.

La troisiéme verité, c'est que ces connoissances sont en Dieu de toute Eternité & qu'il n'en reçoit point de nouvelles. Croître en connoissance est une chose opposée à son immutabilité. *Je suis le Seigneur & l'Estre immuable.*

La quatriéme verité, c'est que ces connoissances ne sont rien de distingué de son essence qui d'elle même est toute lumineuse : *Deus lux est.* Et non seulement la Foy mais même la Theologie naturelle ne nous permettent pas d'admettre dans Dieu la moindre composition. Dans Dieu, disent les Peres, tout est Dieu.

La cinquiéme verité, c'est qu'en distinguant ainsi dans Dieu plusieurs especes de sciences, nous ne faisons cette distinction que par rapport aux differens objets

Ecce ego cognovisti omnia novissima & antiqua. *Ps. l 1,4*

Deus æternus, qui nosti omnia antequam fiant. *Dan. 13.*

Roman. c. 4.

Deus lux est, & in eo tenebræ non sunt ullæ. *1. Ioa. c. 1.*

Ego Dominus, & non mutor.

1. Ioan. Cap. 1.

qui terminent la connoiſſance de Dieu, ſelon leſquels on donne differens noms à cette connoiſſance. Ainſi ſuivant cette regle les Theologiens diſtinguent avec S. Thomas deux ſçiences ou deux eſpeces de connoiſſances dans Dieu ſelon deux eſpeces d'objets qu'il connoît. Premierement Dieu connoît toutes les choſes qui ſont, celles qui ont été & celles qui ſeront: ou pour parler le langage Theologique, celles qui ont eû, celles qui ont, & celles qui auront l'exiſtence actuelle. Ils appellent cette connoiſſance *la ſcience de viſion.* Il connoît de plus toutes les choſes poſſibles, c'eſt à dire qui n'ont jamais été & qui ne ſeront jamais, mais qui pouroient eſtre produites: & ils appellent cette connoiſſance *la ſcience de ſimple intelligence.*

Il eſt aſſez difficile de donner des raiſons bien naturelles de ces manieres de parler. Voici ce me ſemble les moins forcées. Il n'y a que les choſes qui ont exiſtence qui puiſſent tomber ſous la veuë, *ſub viſionem.* Au contraire les choſes purement poſſibles ne peuvent tomber ſous la veuë: mais elles ſont ſeulement l'objet de nôtre entendement, de nôtre intelligence. S. Thomas a diſtingué les connoiſſances de Dieu ſelon ces idées humaines. La connoiſſance par laquelle Dieu connoît les choſes auſquelles l'exiſtence convient, qui l'ont, qui l'ont euë ou qui

l'auront, il l'a appellée, *la ſcience de viſion.* La connoiſſance par laquelle il connoît les choſes purement poſſibles, il l'a appellée *la ſcience de ſimple intelligence.* Il faut s'accoûtumer à ces termes, & on le peut aiſément quand on les a clairement définis.

Selon ces idées & ces explications, l'Empire Romain qui a été, l'Egliſe de Jeſus-Chriſt qui eſt maintenant, le jour du Jugement qui ſera, ſont des objets de cette ſcience de Dieu qu'on appelle *la ſcience de viſion* : & la production de mille mondes, par exemple, qui n'ont jamais été, qui ne ſont point & qui ne ſeront jamais, mais qui peuvent être ; cette production, dis-je, & ces mille mondes, n'étant que poſſibles, ſont des objets de la ſcience de *ſimple intelligence.*

Les Theologiens expliquent encore ces deux ſciences d'une autre maniere. Ils diſent que ſur ces choſes qui ſont ou qui ont été ou qui ſeront, & ſur celles qui ſont purement poſſibles, on peut faire diverſes propoſitions veritables. Par exemple, *il y a eu un Empire Romain : Il y a une Egliſe de Jeſus-Chriſt : Il y aura un jour du jugement univerſel : Dieu peut produire encore mille mondes : L'Empire Romain s'étendoit en Europe en Aſie & en Afrique : L'Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt plus étenduë que n'étoit l'Empire Romain : Le jour du jugement eſt inconnu aux hommes : Les mille*

mondes que Dieu peut produire pourroient être plus grands que celuy ou nous vivons. Il se peut, dis-je, faire sur ces objets une infinité de propositions veritables pareilles à celles-cy, & comme chaque science, par exemple la Geometrie, n'est autre chose qu'une assemblage de propositions qui la composent, qui ont un certain ordre entre elles & une certaine dépendance les unes des autres; ainsi la science de Vision dont nous parlons, n'est autre chose que l'assemblage & la collection d'une infinité de verités qui regardent les objets passez ou présens ou futurs, & qui sont toutes connuës clairement à Dieu. La science d'Intelligence n'est autre chose que l'assemblage des connoissances qui regardent les choses possibles. Toutes ces connoissances reduites de cette maniere chacune à leur espece s'appellent du nom de science.

Par tout cela on comprend nettement ce que les Theologiens veulent dire quand ils parlent des sciences de Dieu, & qu'ils les distinguent en differentes especes; en science de vision & en science de simple intelligence. Il en est à proportion de même de ce qu'on appelle la science moienne. Voici l'idée qu'ont s'en doit former.

Les Theologiens meditant sur l'Ecriture Sainte ont rencontré certaines verités ou propositions, qui n'expriment précisément

ni le futur, ni le présent, ni le passé, ni la possibilité des choses. Les objets de ces veritez tiennent du possible, & ont en même temps dans l'idée de Dieu quelque rapport à l'existence. Je m'explique dans un exemple. On lit ces paroles dans l'Evangile de S. Luc: *Malheur à vous Bethsaïde, malheur à vous Corozaïn; parce que si j'avois fait dans Sidon les miracles que j'ay fait chez vous, Sidon auroit fait penitence dans le cilice & sur la cendre.*

Cette proposition touchant la pénitence des Sidoniens est differente de celle-cy, *Les Sidoniens feront pénitence*, & de cette autre, *les Sidoniens peuvent faire pénitence.* La premiere de ces deux-cy appartiendroit à la science de vision, si elle étoit vraye, la seconde appartient à la science de simple intelligence.

La proposition de Jesus-Christ, *les Sidoniens eussent fait pénitence si j'avois fait des Miracles dans leur Ville*, ne regarde ni le passé, ni le présent, ni le futur, ni précisement le possible. Cette proposition n'est point absoluë, mais elle renferme une circonstance ou une condition d'où dépendoit la conversion des Sidoniens, & par là elle est du nombre de celles qu'on appelle dans l'Ecole *propositions conditionnelles.* Il y en a dans l'Ecriture plusieurs autres semblables dont je parlerai dans la suite: on en peut faire de cette nature sur toutes sorte d'objets, & Dieu en

connoît la verité, aussi bien qu'il connoît la verité de celles qui regardent l'existence ou la possibilité des choses. Toutes ces propositions ou veritez composent une science de Dieu, que les Theologiens appellent la science des veritez conditionnelles, ou plus briévement *la science des conditionnelles.*

Jusques-là tous les Theologiens sont d'accord. Il faut toutefois remarquer que ce n'est que depuis le temps de Molina qu'on s'est fait dans les Ecoles une idée bien nette & parfaitement distincte de la science des conditionnelles.

Vous étes trop équitable, M. R. P. pour ne pas avouër que ce Theologien remporta d'abord une victoire considérable en faveur de la verité, sur quelques Theologiens du parti Thomiste, qui soûtenoient que Dieu n'avoit point la connoissance certaine de ces sortes de verités, & que cette science étoit une chimére.

Molina, pour montrer que ce qu'il disoit sur ce sujet n'étoit point une invention de la subtilité scholastique, & qu'il ne faisoit que donner un nouveau jour à une verité indubitable, prouva invinciblement par l'Ecriture & par les Peres que Dieu avoit la science des conditionnelles. Il le montra non seulement par ce passage
Luc, 10. de l'Evangile que j'ay déja cité, qui regarde la pénitence des Sidoniens, où

Nôtre-Seigneur Jesus-Christ avance cette verité conditionnelle, *si j'avois fait dans Tyr & dans Sidon les Miracles que j'ai fait dans Bethsaïde & dans Corozaïn, les Tyriens & les Sidoniens auroient fait penitence.* Il le prouva, dis-je, non seulement par ce passage, mais encore par plusieurs autres. Au premier livre des Rois, où David consultant Dieu lui demande si les habitans de Ceila le livreroient entre les mains de Saül en cas qu'il s'arrêtât dans leur Ville, Dieu luy répond, *tradent*: Ils vous livreront à Saül si vous vous y arrêtez. En S. Mathieu chap. 24. *Si ce temps n'avoit été abbregé personne ne se seroit sauvé.* En Saint Luc chap. 16. *S'ils n'écoutent pas Moyse & les Prophetes, ils ne croiroient pas même si un mort ressuscitoit.* Ezechiel chap. 3. *On ne vous envoie point à un peuple dont vous ignoriez la langue, & si on vous y envoioit, ils vous écouteroient.* Au 4. l. des Rois chap. 13. Elisée dit au Roy Joas. *Si vous aviez frapé la terre cinq fois ou six fois ou sept fois vous auriez vaincu la Syrie & l'auriez détruite sans ressource.* Au 4. chap. de la Sagesse. *Il a été enlevé afin que la malice ne changeât pas son esprit & que la vanité ne seduisit son ame.* Paroles qui ont le même sens que celles-cy, s'il étoit demeuré plus long-temps en vie il se seroit perverti. Ces veritez & quelques autres encore sont des veritez de l'espece dont il s'agit, des veritez conditionnelles marquées expressément dans l'E- Chap. 23.

criture, que le S. Esprit a prononcées; & dont par consequent il avoit connoissance & une parfaite connoissance.

Ces autorités de l'Ecriture, quand on les exposa parurent si expresses, & les raisonnemens qu'on fit sur cette matiére si forts, que tous cederent à la vérité : & depuis ce temps-là il n'y eut plus deux sentimens là dessus en Theologie : on reconnut par tout que Dieu avoit la science des conditionnelles.

Il suffit en effet de faire attention à ces preuves pour avoüer que cette doctrine doit être mise au nombre de ces conclusions qui portent veritablement le nom de conclusions Theologiques, & qui sont le fruit des méditations d'un Theologien judicieux qui réflechit solidement sur les Ecritures saintes en les étudiant.

Tous les Theologiens aprés un sérieux examen de cette verité étant ainsi tombé d'accord que Dieu, selon la doctrine de l'Ecriture, avoit la connoissance ou la science des verités conditionnelles, firent une question dans les Ecoles, sçavoir s'il falloit desormais s'en tenir à la division ordinaire de la science de Dieu en science de *vision* & en science d'*intelligence*, en reduisant à l'un de ces deux membres la science des conditionnelles.

Plusieurs furent d'avis qu'il falloit prendre ce parti. Les autres, & sur tout les Jesuites, en jugérent autrement, & sou-

tinrent que les propoſitions ou veritez qui compoſent la ſcience des conditionnelles étant trés-differentes de celles qui compoſent la ſcience de viſion & la ſcience d'intelligence, il falloit ajoûter une troiſiéme claſſe & diviſer la ſcience de Dieu en trois eſpeces ; en ſcience de viſion, en ſcience d'intelligence & en ſcience des conditionnelles : & ils appellérent en latin cette troiſiéme eſpece, *ſcientia media*, c'eſt à dire ſcience mitoyenne & ſelon l'uſage *ſcience moyenne* : parce que les objets de cette ſcience tiennent comme un milieu entre les objets des deux autres ſciences.

La pénitence des Sidoniens, par exemple, dont parloit le Fils de Dieu, n'étoit pas abſolument future, comme les objets de la ſcience de viſion, puiſqu'elle ne devoit jamais ſe faire. La propoſition du Fils de Dieu ne marquoit pas non plus que cette pénitence fût purement poſſible, qui eſt la maniere d'exprimer les objets de la ſcience de ſimple intelligence : mais ſa propoſition étoit que cette pénitence ſe fût faite, ſuppoſé une condition qui dépendoit de luy, & qui étoit de faire des Miracles dans Sidon comme il en avoit fait à Bethſaïde & à Corozaïn On crut donc que cette difference d'objets & de propoſitions étoit un fondement raiſonnable de faire cette nouvelle diviſion de la ſcience de Dieu en trois eſpeces ; en ſcience de viſion,

en ſcience de ſimple intelligence, & en ſcience des conditionnelles appellée autrement ſcience moyenne.

Cette addition faite à la diviſion qui étoit en uſage parmi les Scholaſtiques, eſt attribuée à Loüis Molina Jeſuite Eſpagnol.

Il eſt manifeſte que ce changement eſt une choſe tres-indifferente dans la Theologie. Tous conviennent aujourd'huy que Dieu connoît les choſes futures; qu'il connoît les choſes poſſibles; qu'il connoît la verité de ces propoſitions conditionnelles. Tous, dis-je, conviennent de cela. Qu'on reduiſe maintenant la ſcience des conditionnelles à la ſcience de ſimple intelligence, ou à la ſcience de viſion, ou à toutes les deux, ou qu'on en faſſe un troiſiéme membre de la diviſion qu'on appellera la ſcience moyenne; ſi jamais choſe fut ſans conſequence, aſſeurement c'eſt celle-là. C'eſt une pure queſtion de mots qui ſe peut réſoudre en ſix lignes, ſelon les différentes notions ou définitions des termes, que chacun donnera comme il luy plaira de part & d'autre, afin ſeulement qu'on s'entende; & je ſuis ſeûr, M. R. P. que vous & moy ne diſputerions pas long-temps la deſſus.

Mais comme ces diviſions des ſciences de Dieu ſont d'uſage pour l'explication Theologique de la Prédeſtination & de l'accord des Decrets de Dieu avec la

liberté

liberté de l'homme, c'eſt dans l'application que les uns & les autres en ont faite, que les diſputes ſe ſont échauffées & ſont devenuës plus importantes.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, il faut M. R. P. ſuppoſer encore ici pour une plus grande clarté quelques autres veritez dont tous les Theologiens Catholiques conviennent pareillement entre-eux.

1.° On appelle *Decret* de Dieu un acte de ſa volonté par lequel il veut que quelque choſe ſe faſſe. Tel eſt par exemple, le Decret par lequel il veut le ſalut des Prédeſtinez.

2.° Il faut penſer de la multiplicité des Decrets, comme de la multiplicité des ſciences de Dieu. Tout eſt ſimple dans luy. Il veut, & il a toûjours voulu par un ſimple acte de volonté toutes les choſes qu'il doit faire au dehors de luy-même pendant toute la ſuite de l'éternité: & cet acte de volonté n'eſt rien qui ſoit diſtingué de ſon eſſence tres-ſimple. Ainſi, quand nous mettons pluſieurs Decrets dans Dieu auſſi bien que pluſieurs ſciences, cette multiplicité n'eſt que par rapport aux objets ou *termes* de ces Decrets. Dieu par le même acte de ſa volonté a voulu créer le monde & ſauver les prédeſtinez: mais comme ces deux *termes* ou objets ſont differens & fort diſtinguez l'un de l'autre, nous diſtinguons le Decret

par lequel Dieu a voulu créer le monde & celuy par lequel il a voulu le ſalut des Prédeſtinez.

3.° Comme cette multiplicité de Sciences & de Decrets n'eſt point dans Dieu, il s'enſuit que l'ordre & l'arrangement que les Theologiens mettent entre les Sciences de diverſes eſpeces, entre les Decrets qui ont divers *termes* ou objets ; & l'ordre qu'ils mettent entre les Sciences & les Decrets comparez les uns avec les autres, n'eſt point non plus dans Dieu. Car l'ordre & l'arrangement ſuppoſent la multiplicité des choſes arrangées. Si donc cette multiplicité n'y eſt pas, cet ordre, cet arrangement, cette ſuite de Sciences & de Decrets n'y eſt pas non plus en effet. C'eſt une pure idée & une pure invention de nôtre eſprit, mais qui a ſon utilité.

Il eſt donc conſtant qu'il n'y a point d'ordre réel entre les connoiſſances & les Decrets de Dieu, que les unes ne précedent point réellement les autres, que Dieu a tout connu & tout réſolu de toute éternité, qu'il n'a pas connu devant que de réſoudre, ni réſolu avant que de connoître.

Mais les Theologiens afin de ſe faciliter, en quelque maniére, l'intelligence & l'explication de pluſieurs choſes tres-difficiles à comprendre & tres-importantes à cauſe des hereſies oppoſées auſquelles elles ont donné lieu ; afin de penetrer

avec quelque forte de methode, autant qu'il est possible à l'esprit humain, dans ces profonds mysteres de la prédestination & de la réprobation, de l'accord du libre arbitre avec la connoissance certaine & immuable que Dieu a des choses futures, & avec l'efficace & l'immutabilité de ses Decrets: les Theologiens, dis-je, ont imaginé cet ordre & cet arrangement dont je parle Ils supposent qu'une telle science précéde les Decrets ou les Actes de la volonté divine, & qu'une autre les suit. Nous le supposons, dis-je, persuadés que nôtre supposition n'est point une supposition réelle, mais imaginaire, qui nous aide neanmoins, telle qu'elle est, à l'explication de plusieurs veritez.

De même par exemple, qu'en supposant le Systéme de Copernic qui fait tourner la terre au tour de son centre & au tour du soleil; ou le Systéme de Tycho qui fait tourner le soleil au tour de la terre immobile, on explique également les Phenomenes de la nature. les Eclipses, la varieté des saisons; quoique l'un des Systêmes soit dans le fond nécessairement faux.

Tout cela étant ainsi, il est évident que la doctrine de la science moyenne & celle qui luy est opposée, en tant qu'elles renferment toutes ces distinctions & tous ces arrangemens de Decrets & de Sciences, ne peuvent être que de purs Systêmes

dont on se sert en les supposant tels, pour donner quelque jour à des veritez importantes. Voila ce me semble, M. R. P. comme le premier pas qu'il faut faire faire à nos Lecteurs pour leur donner entrée dans nôtre question. Autrefois ces differens Theologiques étoient des mysteres que leurs ténebres rendoient respectables à ceux qui ne les comprenoient pas quand on en disputoit: aujourd'huy on se moque de nous, quand on ne nous entend pas, lorsque nous entreprenons d'en parler. Continuons à débroüiller nos idées.

Dans cet arrangement des connoissances des decrets ou volontez de Dieu, tous les deux Systémes, sçavoir celuy des Thomistes & celuy des Jesuites mettent avant toutes les autres sciences & tous les decrets la science de simple intelligence par laquelle Dieu connoît les choses possibles; desorte que la premiére connoissance que nous imaginons estre dans Dieu, c'est celle par laquelle il connoît tout ce qu'il peut produire au dehors de luy-même, & tout ce que les creatures peuvent produire avec luy.

Mais les Thomistes veulent qu'aprés cette premiere connoissance par laquelle Dieu connoît tout ce qu'il peut faire, suivent immediatement ses Decrets, par lesquels il ordonne absolument tout ce qui se fera jamais, non seulement par les creatures qui agissent nécessairement, mais

encore par celles qui agiſſent librement. Et puis ces Decrets ſont ſuivis de la ſcience de viſion par laquelle Dieu voit toutes les choſes futures qui ſe feront, tant par les cauſes néceſſaires que par les cauſes libres. Et il eſt à remarquer qu'en ce Syſtéme il n'eſt fait nulle mention ni nul uſage de la ſcience des conditionnelles.

Les Jeſuites au contraire veulent qu'immediatement aprés cette ſcience de ſimple intelligence par laquelle Dieu connoît tout ce qu'il peut faire & tout ce que les creatures peuvent faire : ils veulent, dis-je, que pour conſerver la liberté des cauſes libres, la ſcience des conditionnelles ſuive, qu'elle ſoit entre la ſcience de ſimple intelligence & le décret ; & qu'avant que de dire, *Je veux qu'une cauſe libre faſſe une telle action*, Dieu connoiſſe ces veritez conditionnelles : *Si je mettois cet homme ou cet Ange en telles circonſtances, il uſeroit de ſa liberté de telle maniére, il feroit telle action: ſi je le mettois en d'autres circonſtances il ne la feroit pas.* Enſuite vient le Decret : *Je veux le mettre en telles circonſtances :* & puis ſuit la ſcience de viſion par laquelle Dieu prévoit l'action future.

Or parce que ſelon le Syſtéme, la ſcience des conditionnelles ſe trouve entre la ſcience d'intelligence & le decret, c'eſt encore une des raiſons pour laquelle on l'appelle ſcience moyenne, *quod ſit media inter ſcientiam ſimplicis intelligentiæ & Decre-*

tum. Ils ont chacun leurs raiſons pour diſpoſer ainſi les choſes : nous les examinerons dans la ſuite.

Mais, M. R. P. afin que nous faſſions concevoir tout cela encore plus diſtinctement, il faut quelque exemple. Prenons-le dans la converſion d'un Payen, ſelon le Syſtéme de ceux qui tiennent la ſcience moyenne.

Premierement Dieu connoît par la ſcience de ſimple intelligence toutes les graces poſſibles qu'il peut donner à cet Infidéle pour le convertir à la Foy. Il voit dans ſes treſors un nombre infini de graces dont il peut faire uſage : il connoît la nature de ces graces & la nature de la liberté de l'homme. La nature de ces graces eſt telle, qu'elle n'impoſe point une neceſſité abſoluë d'agir, qu'elles peuvent être admiſes ou rejettées, qu'elles peuvent avoir ou ne pas avoir leur effet. Il connoît auſſi que la nature de la liberté de l'homme eſt telle, qu'elle peut obéir aux inſpirations de Dieu, qu'elle peut n'y pas obéir & les rejetter Cette connoiſſance appartient à la ſcience de ſimple intelligence : & c'eſt ce premier point du Syſtéme dans lequel tous les Theologiens Catholiques conviennent, même vous autres Thomiſtes.

En ſecond lieu, par la ſcience des conditionnelles, Dieu connoît la verité des propoſitions ſuivantes ; *Si je donne telle grace à cet homme il y obéira : ſi je lui donne*

cette autre il n'y obéira pas : si je luy donne cette inspiration en telles circonstances, il la suivra : si je la lui donne dans ces autres circonstances, il ne la suivra pas. C'est la place que les Jesuites donnent à la science moyenne

En troisiéme lieu, Dieu se détermine & fait un Decret absolu, infaillible & efficace, qui opere la conversion & qui est tel. *Je veux donner à cet homme cette grace à laquelle je connois qu'il obéira si je la lui donne.* C'est là tout le Systéme de la science moyenne par rapport à ce qu'on appelle la prédestination à la grace.

Les Thomistes ne s'accommodent point de la simplicité de cette doctrine. Quelques-uns d'eux, pour saper le Systéme des Jesuites par le fondement, soutinrent d'abord, comme j'ay dit, que Dieu n'avoit point la connoissance des verités conditionnelles : mais étant convenus de ce point, ils niérent que Dieu eût cette science independemment de tout decret.

Ils ne voulurent point lui donner sa place entre la sçience de simple intelligence & le Decret dont je viens de parler : Ils l'exclurent entiérement de l'œconomie de la Prédestination, au moins comme inutile ; & ils n'en parlent à l'occasion de la Prédestination que pour refuter les Jesuites.

Vous n'ignorez pas M. R. P. & dans la bonne-foy Theologique vous demeu-

rerez d'accord avec moi que vos Docteurs ſont un peu embaraſſez à nous donner une idée de ce Decret qu'il font paſſer devant la ſcience des verités conditionnelles contenuës dans l'Ecriture & d'une infinité d'autres ſemblables. Ils ſont partagez ſur ce ſujet entre-eux, & juſqu'à preſent ils n'ont pû trouver rien de ce qu'ils nous diſent ni dans S. Thomas, ni dans les Peres, ni dans les Conciles, ni dans les Ecritures. Ces Decrets conditionnels *ex parte actus*, ou bien *ex parte objecti*, ſont des ſubtilités inventées aprés coup: mais ce n'eſt pas ſur ces rafinemens Theologiques, où ſi peu de gens voudroient ſe donner la peine d'entrer, que je prétens faire mon paralléle de la doctrine des Thomiſtes avec celle des Jeſuites. Suppoſons vôtre Syſtéme & le leur touchant l'arrangement des Decrets & des ſciences de Dieu; & ſouvenons-nous ſeulement que tenir la ſcience moyenne, c'eſt premiérement ne point réduire la ſcience des conditionnelles, ou à la ſcience de ſimple intelligence, ou à la ſcience de viſion, ou à toutes les deux: que c'eſt en ſecond lieu admettre la ſcience des veritez conditionnelles dans le Syſtéme de la prédeſtination, avant tout decret & independamment de tout decret: enfin que c'eſt dire en general, même hors du Syſtéme de la prédeſtination, que cette ſcience ne ſuppoſe en Dieu

aucun Decret. Nier au contraire que la chose soit ainsi, c'est combatre la science moyenne.

Je ne croy pas mon M. R. P. qu'en tout cecy il y ait rien sur quoy vous voulussiez m'arrêter ; avançons.

Quoique la doctrine de la science moyenne & celle qui lui est opposée ne soient que de purs Systêmes, en tant qu'elles supposent dans Dieu cette multiplicité & cet arrangement de sciences & de decrets ; neanmoins il est question de sçavoir laquelle des deux nous donne une idée de la connoissance & de la conduite de Dieu qui approche le plus de la verité & de la réalité.

Dieu connoît & veut toutes choses par un acte tres-simple, mais il connoît & il veut tres-réellement ; & cet acte simple contient toute la réalité & toute la perfection de ces connoissances & de ces decrets que nous multiplions & que nous arrangeons conformément aux idées que nous avons de nôtre maniére imparfaite de connoître & de vouloir. Il est vray de dire que les decrets de Dieu sont appuiez sur ses connoissances infinies & qu'ils ont pour régle son impénetrable sagesse ; que parce qu'il connoît tout ce qui se pourroit faire en toutes les circonstances possibles, il parvient infailliblement aux fins qu'il se propose : que tout ce qui doit arriver dans toute la suite

des temps, n'arrivera que parce qu'il veut, ou parce qu'il permet qu'il arrive : que la connoiſſance infaillible qu'il a des choſes réellement futures, eſt fondée ſur la volonté qu'il a de les produire ou de les permettre. Quoique les connoiſſances ou les decrets de Dieu ne ſoient qu'un acte tres-ſimple non diſtingué de ſon eſſence, neanmoins toutes ces propoſitions ſont vraies, & ces expreſſions ſont auſſi exactes qu'elles le peuvent être dans la néceſſité où nous ſommes de repreſenter une choſe tres-ſimple par pluſieurs termes differens. Car tout ſimple qu'il eſt cet Acte, il eſt, pour m'exprimer à la maniére de l'Ecole, équivalent à tout ce que nous appellons connoiſſance, & à tout ce que nous appellons decret ou volonté.

On peut donc exprimer en deux manieres les queſtions qui ſe propoſent entre les Thomiſtes & leurs adverſaires dans le ſujet dont il s'agit. On peut les propoſer ou en termes de Syſtème qui mettent de l'ordre, de l'arrangement, de la diſtinction entre des choſes qui n'ont entre-elles ni cette diſtinction, ni cet ordre, ni cet arrangement ; ou bien en termes plus ſimples, qui ne renferment rien de ces fictions Theologiques.

Demander, par exemple, ſi le decret que Dieu fait de convertir un tel Infidéle eſt précedé de la ſcience des conditionnelles ou ſeulement de la ſcience d'intelli-

gence, c'eſt parler en termes de Syſtêmes: parce que c'eſt mettre un ordre entre les connoiſſances & le decret; c'eſt mettre une ſcience devant l'autre, ou une ſcience devant le decret.

Mais demander ſimplement ſi dans ce decret Dieu eſt dirigé par toutes les connoiſſances qui peuvent contribuer à rendre ce Decret ſage, infaillible & digne de ſa providence, & ſi la connoiſſance qu'il a des verités conditionnelles contribuë en effet & eſt néceſſaire à cette ſageſſe, à cette infaillibilité du Decret: demander ſi Dieu dans le Decret qu'il fait de convertir cet Infidélle eſt dirigé par la connoiſſance du rapport & de la proportion que telles ou telles graces ont avec le libre arbitre qu'il entreprend de faire paſſer du mal au bien: propoſer, dis-je, la choſe de cette maniere, c'eſt la propoſer en des termes differens de ceux que j'appelle termes de Syſtéme, parce que ces termes dont je me ſers en cet endroit ne ſuppoſent dans Dieu ni ces diſtinctions ni ces arrangemens dont nous avons parlé juſqu'à preſent.

Dans la ſuite, ſoit que nous nous exprimions les Thomiſtes & moy en termes de Syſtémes, qui eſt la maniere la plus ordinaire & la moins gênante, ſoit que nous nous exprimions de l'autre façon; on entendra toûjours bien nôtre penſée & l'état de la queſtion, qui ſe doit reduire

d'abord à deux points capitaux, dont l'un regarde le Decret & l'autre le *terme* ou objet du Decret.

Le premier point est de sçavoir quelles sont les connoissances sur lesquelles Dieu forme le decret de la Prédestination : si dans les decrets que Dieu fait à l'égard des hommes par rapport à leur salut il est dirigé par ces veritez : *Si je luy donne telle grace il se convertira : Si je lui donne cette autre grace il ne se convertira pas. Si je lui donne cette grace en telle circonstance il se convertira : Si je la lui donne en cet autre circonstance il ne se convertira pas.* Les Thomistes nient que Dieu forme son Decret sur ces sortes de connoissances, leurs adversaires le soûtiennent. Les Thomistes ne veulent pour fondement du Decret que la science de simple intelligence par laquelle Dieu connoît tout ce qui est possible : Leurs adversaires disent que cette connoissance ne suffit pas pour l'infaillibilité du Decret, ou du moins pour accorder cette infaillibilité avec le libre arbitre de l'homme.

Le second point est de sçavoir si cette grace de conversion, qui est le terme de ce Decret, a par elle-même & de sa nature, un rapport & une liaison essentielle avec la conversion de cet Infidelle. C'est ce qu'on demande en d'autres termes, sçavoir si cete grace est efficace par elle-même. Les Thomistes l'asseurent, leurs adversaires le nient. C'est à cette grace

en tant qu'efficace par elle-même, que les Thomistes donnent en cette matiere le nom de *prédetermination*, & au Decret qui la produit le nom de *Decret prédéterminant.*

Voila, M. R. P. les choses assez débroüillées, & la difficulté proposée d'une maniere que je croy intelligible. Comme les Thomistes ne parlent pas tous de la même façon sur le second point de la question, peut-estre que la maniere dont je l'ay exprimé ne leur reviendra pas à tous: mais il m'a paru impossible de la proposer plus nettement; & je suis content que vous me marquiez vous-même l'expression dont je dois user, si la mienne ne vous semble pas assez propre à exprimer vôtre pensée & le sentiment que vous attribuez à S. Thomas sur ce sujet.

Au reste je sçay que les Thomistes & leurs adversaires se proposent sur ces deux points de la question plusieurs subtilitez tirées de la plus fine Theologie: mais ce n'est point donc il s'agit ici. Je me borne à l'examen de certaines difficultez qui sont, pour ainsi parler, à la mode: je veux dire de celles que l'on se fait aujourd'huy de part & d'autre à cette occasion, sur la prédestination gratuite à la grace, sur la liberté de l'homme, sur la difference de ces deux opinions d'avec les erreurs desquelles elles semblent approcher, l'une du Semi-pelagianisme & l'autre du Cal-

vinifme ou du Janfenifme. J'entrerai en matiere dans la premiere lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je fuis &c.

SYSTEME

Des Thomiftes.

1.° La Science de fimple intelligence par laquelle Dieu connoît les chofes poffibles.

2.° Enfuite fe fait le Decret abfolu & prédéterminant, par lequel Dieu décerne abfolument les actions même des Creatures libres.

3.° Suit la Science de vifion par laquelle Dieu prévoit que ces actions fe feront en vertu d'une prédétermination Phyfique qu'il donne même aux caufes libres.